

Les samedis des Archives

Atelier du samedi 6 décembre 2014

Retracer l'histoire d'un commerce



FRAD037 23 Fi 172



Archives départementales d'Indre-et-Loire

Retracer l'histoire d'un commerce peut répondre à plusieurs interrogations :

Celles d'ordre historique pour retrouver les traces d'une activité et comprendre ce qui se cache sous le nom entrevu sur une carte postale, une affiche, ou dans un annuaire, mais aussi compléter les sources habituellement utilisées pour les recherches généalogiques.

Cette recherche sera abordée différemment selon les périodes chronologiques.

- Sous l'Ancien Régime
- Au 19^{ème} siècle
- À partir de 1920 (création du registre du commerce)

En raison de la date en décembre de cet atelier, les exemples choisis concernent plutôt les commerces alimentaires mais la méthode de recherche s'adapte à tous les types de commerce.

Intervenantes :

Anne Debal-Morche, conservatrice en chef du patrimoine

Stéphanie Guillaume-Chapelet , assistante principale de conservation du patrimoine

Le commerce alimentaire sous l'Ancien Régime

Source de l'exposé pour la période d'Ancien Régime :

VILLERET MAUD, *Le commerce alimentaire à Tours au XVIII^e siècle*, Univ. Nantes (Mémoire d'Histoire Master 2) – Années 2005-2006 ; 2009-2010 (AD37 3 F 581/1-2)

Cadre historique sous l'Ancien régime

Durant la période d'Intendance de François-Pierre du Cluzel (octobre 1766 - 9 août 1783), Tours s'ouvre à la circulation grâce à la route d'Espagne qui traverse verticalement Tours du nord au sud. Les grands travaux modifient radicalement la dynamique commerciale de la ville et bouleversent la répartition des commerçants de bouche. Tours est une ville fluviale. La Loire permet son approvisionnement en denrées comme le poisson, les épices ou le blé. Les échanges commerciaux sont pluriels. Boutiques, halles, marchés et foires sont autant de lieux d'enjeux économiques.

La boutique diffère des échoppes volantes ou des commerces collectifs. Elle est aménagée de manière simple et fonctionnelle avec l'étiquetage des prix, un comptoir où sont installés une balance, des meubles de vente. La boutique sert souvent de lieu de vente et de fabrication.

Les boulangers possèdent tous un local situé sous la boutique ou à côté pour la fabrication du pain. Une confusion récurrente est faite entre l'espace privé et l'espace commercial.

Fonds anciens : quelques pistes

Aux Archives Municipales :

Les registres de capitation (impôts) pour localiser les commerces. Chaque habitant de la ville doit s'en acquitter, série CC (finance, impôts et comptabilité).

Voir aussi la série AA, série DD (biens communaux), série HH (agriculture, industrie, commerce).

Aux Archives départementales

Les terriers et plans : ils permettent de situer les commerces et d'en connaître les propriétaires à une date précise.

Série G : <https://archives.touraine.fr/classificationScheme/f86b114a-d050-43c1-8543-054410d89ad9>

Série H : <https://archives.touraine.fr/classificationScheme/0687eba4-8cd9-4f71-9b18-0e842c89fd52>

Pour Tours : les terriers G 376, G 379, H 528 couvrent le quartier très commerçant autour de la cathédrale.

On remarque une grande dispersion des commerces de bouche dans la ville. La Grande Rue est la plus marchande. Elle est segmentée en plusieurs rues (rue Colbert, rue du Commerce vers Châteauneuf). La rue Colbert est la rue qui concentre le plus de commerces alimentaires. Elle y côtoie aussi tous les métiers du textile et de luxe (chapeliers, tailleurs, passementiers).

Les boulangers sont les plus nombreux dans la ville. C'est le commerce de proximité par excellence.

G 380 : plan-terrier de 1749 qui recense pour presque chaque étal : le nom des bouchers, le prix de la location pour les maîtres qui n'en sont pas propriétaires ainsi que l'emplacement de l'étal dans la boucherie.

Les archives judiciaires :

Série B : Cours et juridictions

Voir aussi >>> <https://archives.touraine.fr/classificationScheme/99c6ccfd-6647-4f9c-b820-71b4a3a688d6>

Les fonds conservés au Centre des Archives historiques ont tous été convenablement conditionnés et munis d'un instrument de recherche simple et provisoire, appelé « récolement » en attendant leur classement définitif. Le récolement indique simplement le nom de la juridiction, sa cote, les dates approximatives des pièces et distingue sommairement les registres des liasses.

Si les informations minimales des récolements permettent au public d'accéder aux fonds des justices, elles ne dévoilent en rien le fonctionnement des institutions, ni l'extrême diversité des documents qui apparaît au fur et à mesure du classement définitifs des fonds.

Pour Tours (par exemple)

==> Sous-série 2 B, audiences du lieutenant général de police de Tours (2 B 430 ; 2B 435 ; 2B 438 ; 2 B 442 ; 2 B 446 ; 2 B 449 ; 2 B 453 ; 2 B 456- 457 ; 2 B 463 – 466 ; 2 B 472 – 473 ; 2 B 476- 481 ; 2 B 484)

==> Sous-série 2 B, registre des audiences du lieutenant général de police de Tours.
2B512 ; 2 B 514.

Le lieutenant de police dans les bailliages a autorité :

- dans le domaine de l'approvisionnement alimentaire,
- la police des métiers,
- la garantie de l'ordre public.
- le droit d'ouvrir une boutique.

Par conséquent, on trouvera une grande diversité d'actes en procédant à un dépouillement, tels que des procès-verbaux, règlements, interrogatoires ou tournées d'inspection.

Ces documents permettent de comprendre les rapports entretenus entre le pouvoir policier et les commerçants. Dans les procès-verbaux sont retranscrits les propos des uns des autres ; ceux-ci sont parfois houleux.

Exemples de fraudes : duperie sur la qualité, duperie sur le poids, non-respect des prix taxés, non-respect des temps et espaces interdits...

2 B 430 : procès-verbal de boucher de carême.

2 B 463 : procès-verbal d'inspection du lieutenant de police de la « Petite Boucherie » afin de vérifier la solidité du bâtiment. ». Il est relativement étroit sur environ 70 m2, couvert avec 4 étaux. La boucherie s'ouvre sur La Grande Rue.

2 B 543 : procès-verbal contre des poissonniers accusés d'avoir accaparé le poisson

La réglementation de la boucherie se durcit au XVIII^e siècle, il était courant que la boutique soit attenante au logement du boucher. Le lieutenant de police « enjoint aux bouchers de se retirer dans leurs boucheries publiques pour y vendre leurs viandes, défenses d'en débiter dans leurs maisons, boutiques et étaux volants ».

2B 479 : déclaration des bouchers sur le type de viande vendue de 1789.

2 B 1646 : extrait d'une supplique des revendeurs du charroi des chapeaux de maintenir le marché en place.

2B 453 : procès-verbal contre les marchands de légumes des charrois aux herbes de la ville.

2 B 1693 : décision d'interdiction de la foire de la Saint-Barthélémy par peur d'une contagion de peste (1637).

Le Contrôle des actes :

>>> <https://archives.touraine.fr/media/a85428ca-beb1-47ff-803c-e7087ccb8ef4.pdf>

Sous-série 2 C : Il s'agit d'une formalité établie par Louis XIV en mars 1693. Tous les actes doivent être déclarés au bureau du contrôle le plus proche du lieu où ils sont passés, dans un délai de 15 jours. La mention de cet enregistrement figure à la fin des minutes avec la signature de l'agent du contrôle. Cette indication est précieuse lorsque la date de la minute manque ou lorsqu'il est difficile de savoir quel est le notaire qui a passé l'acte. En se reportant au registre du contrôle, on retrouve à la fois la date et aussi le nom du notaire qui a conservé la minute. Ces registres sont conservés dans la sous-série 2 C.

Administration provinciale

>>> <https://archives.touraine.fr/classificationScheme/cd655645-84c4-495b-aa7d-04c64151da84>

Série C

C 95, C 337 : règlements sur les marchés, les farines.

À propos des marchés, sur Tours : il existe deux jours de marché dans la semaine : le mercredi et le samedi. L'ouverture des marchés est soumise à réglementation stricte.

Deux foires franches ont été rétablies à Tours en 1782 par ordonnance de Louis XVI par lettres patentes. Elles avaient disparu au 17^{ème} siècle suite à de nombreuses épidémies de peste.

Les archives notariales :

>>> <https://archives.touraine.fr/classificationScheme/f084e124-3ddb-4978-8776-eda483ffdb32>

Sous série 3 E (minutier des notaires)

<https://archives.touraine.fr/search/form/784ace4e-6942-4f1f-b76d-1101bdb61f61>

Il faut repérer les inventaires après décès et parfois les inventaires dressés après faillites. Ils fournissent des renseignements très précieux sur l'environnement matériel privé ou public des commerçants.

On constate en comparant les inventaires après décès des revendeurs de types forains et ceux des commerçant de types maîtres des métiers jurés, une beaucoup plus grande précarité chez les premiers (d'où l'intérêt des descriptions des biens meublés).

3^E9/406 : Inventaire après décès d'un boucher, aubergiste et rôtisseur, Jacques Bedouet.

3^E2/510 : inventaire après décès de la veuve de Louis Leteux, pâtissier.

3^E2/502 : Mémoire du boucher Hurtault indiquant la viande fournie à la veuve Martin

3^E8/677 : Catalogue d'un confiseur. Un document notarié très précieux, comme celui trouvé chez le sieur Clemençon (moules à gaufres, quarante barils de dragées, 3 tinettes de sirops d'abricots, 34 belles gelées de groseille...)

Les contrats de mariage permettent d'appréhender l'aide parentale lors de l'installation des fils de commerçants.

On constate une certaine autarcie : comme les bouchers par exemple, qui se marient essentiellement entre eux.

Les contrats d'apprentissage : on en trouve relativement peu pour les commerces alimentaires ; il n'y avait aucune d'obligation de passer devant notaire : ils sont souvent restés au stade de l'oralité.

Les corporations de métiers :

Série E

>>>> <https://archives.touraine.fr/classificationScheme/02471f9c-a6f3-4bf4-8135-538b13ed6838>

E 412 (boulangers)

E 411 (boucher-charcutier)

E459 (rôtisseur)

E 446 (pâtissier)

E 492 (registre des compagnons)

On compte cinq métiers jurés à Tours au 18^{ème} siècle pour les commerces alimentaires : les boulangers, bouchers, pâtissiers, épiciers-ciriers et les rôtisseurs.

On entend par métiers jurés : les métiers érigés par lettres patentes qui leur accordent des statuts privilégiés. Les membres acquièrent ainsi des droits (accès à la maîtrise, protection de leur métier vis-à-vis de la concurrence extérieure) mais aussi un certain nombre de devoirs. Ils sont soumis à un contrôle strict en matière de qualité, prix, de comportement avec le public. Les statuts règlent la profession, les périodes d'apprentissage, de compagnonnage, les modes d'accès à la maîtrise...

Par exemple : les statuts des pâtissiers.

E 446. Un exemple de la réglementation du chef-d'œuvre que doivent exécuter les prétendants de Touraine à la maîtrise de pâtisserie dont les statuts sont fixés par Lettres patentes de Louis XIV (1660).

« Item quatre raviolles de crème de lait rendues prestes et droites (...)

Item trois tartes amendes, deux tartes de massepain (une a glasser et l'autre figurée)

un bassin de massepain fille et deux figures de pain despice pezant chacun un quartron

Item trois tartes de crème de lait faits sur le feu pressé

Item un dauphin et une fleur de lys de fromage grilloté

Item douze rolleaux et huit laictaes

Item un millier doublis en trois heures

Les bouchers

E 411 : statuts, articles et règlements des bouchers accordés par sa majesté aux maîtres bouchers de Château-neuf de la ville de Tours.

E 411 : taxation de la viande le jour de carême (20 janvier 1787)

Les statuts permettent de vendre plusieurs choses à la fois, y compris du non-alimentaire. Par exemple : la corporation des épiciers-ciriers-chandeliers est autorisée à vendre plusieurs types de marchandises, y compris celles qui ne sont pas alimentaires, tels que du savon, du suif, des chandelles mais aussi du sucre, des épices ou du chocolat.

Il est très fréquent pour les commerçants, principalement boulangers ou bouchers de faire du commerce de vin en plus de leur activité principale dès lors où ils se sont acquittés de la taxe sur le vin.

Certains proposent aussi des « offres de service » comme la cuisson payante du pain ou du gibier

E 471 : registre servant à enregistrer les nouveaux maîtres

L'histoire d'un commerce au 19^{ème} siècle

Outre les sources communes déjà évoquées pour l'Ancien Régime comme les archives notariales, voici quelques sources utilisables avant la création du registre du commerce en 1920.

Pour certains types de commerce réglementés comme **les cafés et débits de boisson**, il faut se référer aux sources provenant des archives de la préfecture, et notamment de la **sous-série 4 M : Police**

Les débits de boissons 4M 267-296

Les informations qui figurent dans les dossiers sur le sujet sont à mettre en rapport avec le décret du 29 décembre 1851 qui vise à la prévention de l'alcoolisme en réglementant la vente des boissons à consommer sur place. Ce texte et les lois suivantes appliqués par le préfet dans le département, sont à l'origine des dossiers d'autorisation d'exploitation et de transfert d'établissements mais aussi de sanction des délits commis. Les demandes d'autorisation de fermeture tardive nous renseignent également sur la vie sociale dans les communes et les rythmes annuels des fêtes et manifestations.



La dame de comptoir. Gravure. FRAD037 8 Fi 772

La série U : Justice

Pour débiter la recherche, le plus simple est de consulter, à partir du nom du commerce ou du commerçant l'index établi par les Archives pour ces sous-séries dans l'instrument de recherche.

<https://archives.touraine.fr/media/03de8ac0-f307-4b3c-aad0-a94c6a3f443a.pdf>

La sous-série 4 U. Justice de paix

Outre les compétences pénales, le juge de paix se voit confier également des tâches administratives qui ne feront que s'amplifier au milieu du 19^e siècle. Ce phénomène peut s'expliquer, notamment, par l'extension de l'intervention de l'État dans la vie quotidienne, sociale et professionnelle des citoyens : enregistrement des actes de société, des contrats d'apprentissage, des prestations de serment.

Les justices de paix ont en général le ressort géographique du canton. Il convient donc de se référer au canton d'où dépendait à l'époque le commerce. Les éléments relatifs au commerce relèvent des attributions administratives de la juridiction.

Ex. 4U 83. Guesnier et Bastard, poissonnier (Amboise, 1897).

La sous-série 6 U. Le tribunal de commerce

La circonscription du tribunal de commerce est la même que celle du tribunal civil dans le ressort duquel il se trouve. En Indre-et-Loire, le tribunal de commerce de Tours est compétent pour l'arrondissement de Tours. Pour les deux arrondissements de Chinon et de Loches, ce sont les tribunaux civils qui jugent commercialement dans leurs circonscriptions respectives.

Conformément au code de 1807, le tribunal de Tours juge tous les contentieux relatifs aux transactions entre négociants, marchands et banquiers et entre ceux-ci et leurs clients. Mais la principale originalité du code est l'intervention des tribunaux en cas de faillite simple et de liquidation judiciaire. Cette attribution est effectivement inédite et les sanctions prévues se distinguent par leur sévérité. Il faut préciser que le règlement des faillites et banqueroutes frauduleuses est confié aux tribunaux correctionnels. Jusqu'en 1905, les tribunaux consulaires sont aussi chargés des appels des jugements du conseil de prud'hommes.

Parallèlement, le greffe du tribunal assume des tâches administratives : il reçoit le dépôt d'actes de société (création, modification ou dissolution). Le dépôt de ces actes se fait également auprès des tribunaux de paix jusqu'en 1935. Les sociétés enregistrées sont celles qui ont leur siège social dans l'arrondissement de Tours. Toutefois, les sociétés dont le siège est situé dans un autre arrondissement mais qui sont pourvues de succursales dans celui de Tours, sont également concernées. À partir de 1857, le tribunal enregistre les marques de fabrique, auparavant déposées au conseil de prud'hommes.

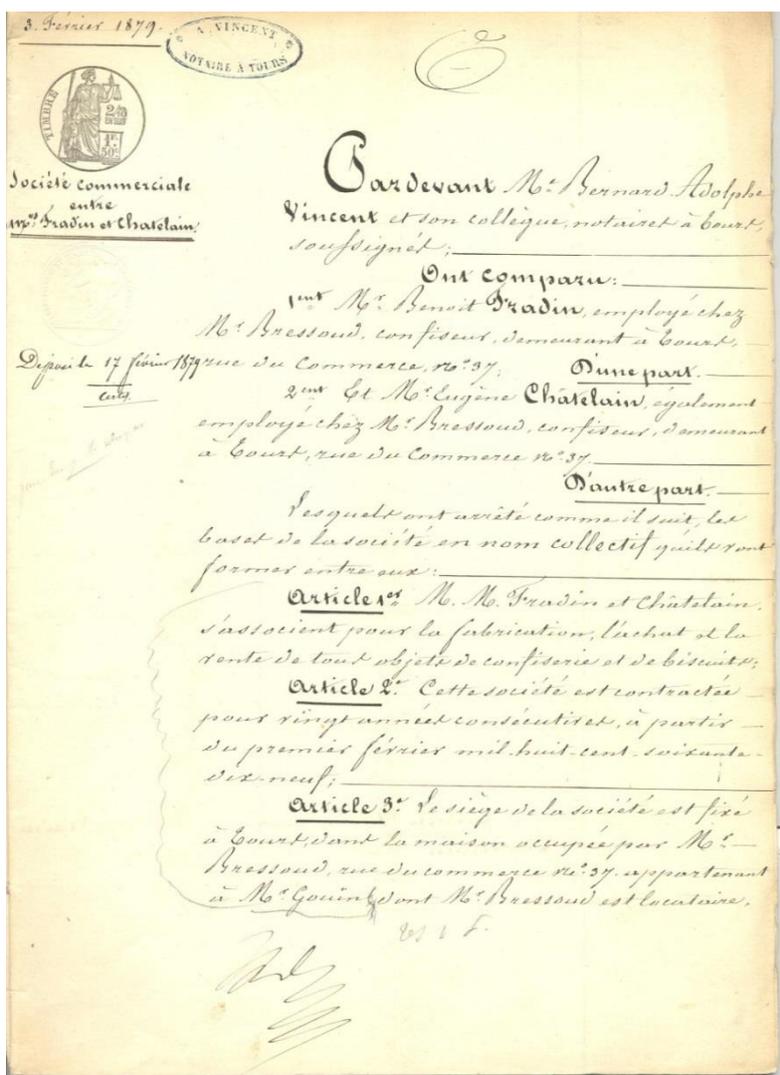
Même s'il est plus rapide de se référer à l'index des sociétés établi par les Archives dans l'instrument de recherche, il faut connaître les instruments établis à l'époque par le tribunal de commerce.

Les répertoires alphabétiques et chronologiques

- 6 U 243.
Répertoire alphabétique des actes de sociétés déposés au greffe : (1850-1947)
- 6 U 244-245
Répertoire chronologique des actes de sociétés déposés au greffe. (1886-1940)

Ces répertoires renvoient aux dossiers individuels des actes de sociétés déposés au greffe du tribunal de commerce classés de manière chronologique. (1843-1939). 6 U 246-323

Ex. L'acte de société Fradin et Chatelain (biscuiterie-confiserie) déposé le 3 février 1879.
6 U 250/2.



L'activité juridictionnelle du tribunal de commerce. Sous-série 6 U

Cette activité est liée aux affaires et aux litiges que génère toute activité économique, aux faillites et liquidations judiciaires.

Les jugements

Pour retrouver un jugement, on peut consulter :

6 U 1-5 : Le répertoire chronologique des minutes des jugements et actes du tribunal. 1886-1941

Pour connaître le détail des jugements, il suffit de se reporter à la transcription des jugements rendus en audience (1801-1939). 6 U 10-135

Ex. 6 U 86 : Registre des audiences de l'année 1886

Les faillites

Là aussi, il est plus simple de consulter la liste alphabétique des dossiers de faillite, établie par les Archives dans l'index ; elle renvoie aux dossiers individuels établis entre 1808 et 1939 et conservés en 6U 333-470

Les contrats d'apprentissage

Ils faisaient en général l'objet d'actes notariés. On peut les trouver directement dans les archives notariales ou consulter les extraits déposés au greffe de la justice de paix.

Ex. 4 U 1 /86. Amboise. Contrats d'apprentissage : 1935-1937

D'autres sources complémentaires :

La patente

Cet impôt institué en 1791 par l'Assemblée constituante, touche tous les commerçants. De même, la **contribution sur les portes et fenêtres** concerne toutes les ouvertures, y compris celles des magasins et commerces. On trouvera donc dans les rôles correspondants, établis par les perceptions, des informations à même de suivre, plus ou moins précisément, l'activité d'un commerce.

Sous série : 2 P

Les baux commerciaux

Les **baux de fonds de commerce** et les **mutations de fonds de commerce et de clientèle** font l'objet d'actes sous seing privé ou dressés devant notaire. Comme les actes de création de société, ils sont alors enregistrés par l'administration de l'**Enregistrement**. On trouvera donc mention de ces actes (date, nature, nom du notaire et des parties, analyse sommaire) dans des séries de registres intitulés le plus souvent "actes civils publics", "actes sous seing privé" et "baux sous seing privé". **Sous série 3 Q**

Pour les mutations de fonds de commerce et de clientèle, on trouvera aussi une transcription intégrale des actes dans les registres des **hypothèques. Sous-Série 4 Q**

Recensement de population et cadastre

Pour retrouver l'exploitant d'un commerce, on consultera utilement les **recensements de population** qui fournissent la profession des habitants commune par commune, rue par rue, puis maison par maison.

<https://archives.touraine.fr/search/form/6721c30a-6ad3-4696-93ff-df373cc81d98>

Pour retrouver le propriétaire des murs d'un commerce, on consultera les registres du **cadastre** (sous-série 3 P) qui donnent les noms des propriétaires successifs d'une parcelle donnée.

<https://archives.touraine.fr/search/form/0883f4b0-8c3d-427b-8618-d9e67239068b>

Ces fonds numérisés sont accessibles sur le site internet des Archives départementales

<https://archives.touraine.fr/page/208bb983-48f0-40a3-85b4-d53646dc44fd>

Les recherches sur le commerce et l'artisanat au 20^e siècle

La source principale : le Tribunal du commerce

Le registre du commerce et des sociétés a été créé en France par la loi du 18 mars 1919 et l'arrêté du 22 mars 1920. C'est un instrument de publicité et un moyen de constater officiellement l'existence des commerçants. Y sont inscrites les créations de commerces et de sociétés, ainsi que celles des artisans jusqu'en 1936, date de la création du registre des métiers. Y figurent également les modifications les concernant (augmentation ou réduction de capital, changement d'administrateur, acquisition de marques de fabrique...).

Depuis 1919, toute personne exerçant une activité de ce type doit s'immatriculer auprès du greffe du **Tribunal de commerce**.

Le registre centralise toutes les informations légales :

- état civil des commerçants : nom, prénom, domicile, date et lieu de naissance, nationalité, régime matrimonial ;
- activité exercée : profession, début d'activité, localisation, succursales, gérant.
- modifications : liquidation, faillite, nantissement, cessation d'exploitation.

En Indre-et-Loire, les immatriculations et les inscriptions modificatives sont enregistrées chronologiquement, dans chaque arrondissement, par le greffe du tribunal de commerce de Tours et par le greffe des tribunaux de première instance jugeant commercialement de Loches et de Chinon, depuis 1920.

En raison de la réforme du registre du commerce due au décret 53-705 du 9 août 1953, on distingue le registre du commerce antérieur au 1^{er} mars 1954 et le registre du commerce postérieur à cette date. À partir de 1954 également, il existe en complément des registres locaux tenus dans les tribunaux un registre national tenu par l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI).

En 1958, les greffes commerciaux de Loches et de Chinon sont supprimés, le Tribunal de commerce de Tours est désormais seul compétent pour tout le département.

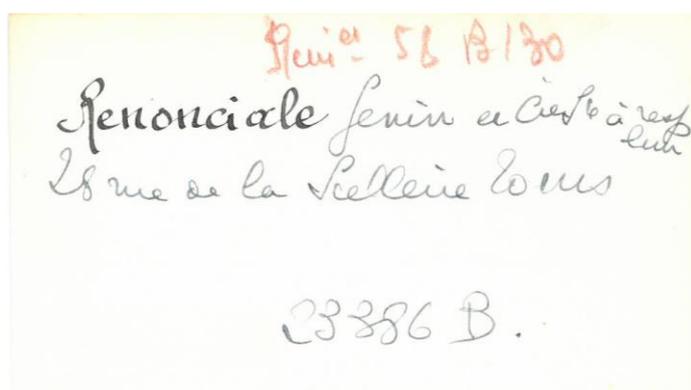
Le Registre du commerce

Ce qu'il est convenu d'appeler le registre du commerce se compose en réalité de plusieurs typologies documentaires :

- un **fichier alphabétique** des commerçants et sociétés (et artisans jusqu'en 1936) ; les fiches indiquent le nom et l'adresse et renvoient aux registres analytiques au moyen d'un numéro d'inscription.

Voir fiches cotées 1486W 1-32 et 2017 W44-52

Ex. Renonciale Genin et Cie. 25 rue de la Scellerie. Tours.



Le numéro 23 386 B renvoie au numéro d'inscription du registre analytique.

L'inscription en rouge Reim^t 58 B 130 indique que la société a été ré-immatriculée en 1958 sous le numéro B 130 et permet de retrouver l'acte de société dans le classement chronologique.

- des **registres analytiques**, dans lesquels les commerçants et sociétés apparaissent dans l'ordre d'enregistrement des déclarations.

On y trouve les renseignements suivants :

- | | |
|-----------------------------|---|
| 1 ^{ère} colonne : | la date d'immatriculation |
| 2 ^{ème} colonne : | le nom du commerce et la dénomination |
| 3 ^{ème} colonne : | l'état-civil du commerçant |
| 4 ^{ème} colonne : | l'objet du commerce : |
| 5 ^{ème} colonne : | le siège social |
| 6 ^{ème} colonne : | la succursale |
| 7 ^{ème} colonne : | le fondé de pouvoirs |
| 8 ^{ème} colonne : | l'établissement précédemment exploité |
| 9 ^{ème} colonne : | le capital social |
| 10 ^{ème} colonne : | la date du commencement de l'entreprise |
| 11 ^{ème} colonne : | les brevets d'invention |
| 12 ^{ème} colonne : | les marques de fabrique |
| 13 ^{ème} colonne : | le régime matrimonial du commerçant |

- des **registres chronologiques**, dont les pages sont prédécoupées et divisées en deux parties : à gauche le talon conserve la trace de l'enregistrement, à droite le récépissé était détaché et remis au déclarant. Pour toute la période, les Archives ne conservent que trois registres chronologiques.
- Ex. 3U1/416. Registre Chinon (1920-1939).
- des **journaux comptables**, qui reprennent les déclarations dans l'ordre de leur enregistrement et les font suivre de mentions comptables concernant les frais de la procédure. Seules certaines années sont conservées.
Ex. 1301 W 298. Journal comptable.1958.
- des **dossiers individuels de déclaration** (immatriculations, inscriptions modificatives, radiations), qui se composent d'un formulaire et de pièces justificatives jointes. Les déclarations renvoient aux registres chronologiques et analytiques.

Ex. 1301 W 236. Chinon. Immatriculations faites en décembre 1940.
Modification du commerce d'Henri Barreau à Savigny-sur-Véron. N° 4922 du registre analytique. En décembre 1940 la cordonnerie, chaussures et primeurs cesse la cordonnerie et chaussures et avait ajouté depuis 1931 celui de commissionnaire en pommes de terre.

Ex. 1301 W 571. Dossier Ets Verna. (Eaux gazeuses, bières, bois et charbon)
19-23 rue Elise Dreux. Tours.

Ex. 1301W 858.Chinon. Actes de société.
Biscuiterie Saint-Dominique. 1 place St Mesme. Chinon.
Constitution d'une société à responsabilité limitée le 11 janvier 1957.

Le Registre ou répertoire des métiers

Le registre des métiers existe à partir de 1936. Il est constitué sur le modèle du registre du commerce, sur la base des déclarations d'artisans aux fins d'immatriculation et d'inscriptions modificatives.

Le registre des métiers mentionne les éléments suivants :

- état civil du maître artisan, métier exercé, adresse de l'établissement, date du début d'activité, présence de compagnons ou d'apprentis, noms des établissements précédemment exploités, brevets d'inventions et marques de fabriques.

Ex. 6 U1/223.

Déclaration des immatriculations et inscriptions modificatives au registre des métiers.
17 octobre - 4 novembre 1936.

Pour le registre du commerce comme pour le répertoire des métiers, les documents sont conservés dans les séries U et W. Ce tableau méthodique par typologie de documents permet de retrouver la cote du document.

Registre du commerce				
		Arrondissement de Tours (concerne tout le département à partir de 1959)	Arrondissement de Loches (jusqu'en 1958)	Arrondissement de Chinon (jusqu'en 1958)
Fichier alphabétique des commerçants et sociétés (et artisans jusqu'en 1936)	Ancien registre du commerce (1920-1954)	1486W1-32 et 2017W44-52	2017W28-40	2017W1-27
	Nouveau registre du commerce (1954-1959)		2017W41-43	2017W87-88
Registres analytiques	Ancien registre du commerce (1920-1954)	2018W1-46 (commerçants) et 2019W1-7 (sociétés commerciales)	2022W1-5 (commerçants) et 2023W1 (sociétés commerciales)	2020W1-6 (commerçants) et 2021W1 (sociétés commerciales)
Dossiers individuels de déclaration aux fins d'immatriculation ou d'inscription modificative (feuilles et pièces justificatives)	Ancien registre du commerce	6U138-222 (1920-1939) et 1301W301-418 (1940-1963)	3U2/406-413 (1920-1939) et 1301W278-290 (1940-1959)	3U1/403-415 (1920-1939) et 1301W236-267 (1940-1954)
	Nouveau registre du commerce	1301W419-856 (1954-1975), 1486W33-204 (1970-1989), 2113W1-46 (1986-1988) et 2114W1-57 (1982-2001)	1301W291-297 (1954-1959)	1301W268-277 (1954-1959)
Registres chronologiques	Ancien registre du commerce (1920-1954)			3U1/416-419 (1920-1939)
Registres comptables (journaux)		1301W298-300 (1941-1975)		

Registre ou Répertoire des métiers			
	Arrondissement de Tours	Arrondissement de Loches	Arrondissement de Chinon
Fichier alphabétique des artisans (1936-1962)	2017W71-86	2017W63-70	1301W992-993 (fichier partiel probablement arrêté en 1958) et 2017W53-62 (fichier complet jusqu'en 1962)
Dossiers individuels de déclaration aux fins d'immatriculation ou d'inscription modificative (feuilles et pièces justificatives)	6U223-240 (1936-1939)	3U2/414-416 (1936-1939)	3U1/420-423 (1936-1939)
Registres analytiques (1936-1962)	2024W1-18	2026W1-2	2025W1-5
Registres chronologiques			
Registres comptables (journaux)	1301W991 (1943-1951)		

La série U est conservée au Centre des Archives historiques à Tours, la série W au Centre des Archives contemporaines à Chambray-lès-Tours.

Le fichier alphabétique des commerçants et des sociétés, le registre analytique des commerçants ainsi que des sociétés commerciales ont été numérisés et sont accessibles depuis les postes informatiques de la salle de lecture.

A distance, vous pouvez accéder au fichier alphabétique via les archives numérisées.

<https://archives.touraine.fr/page/208bb983-48f0-40a3-85b4-d53646dc44fd>

Les dépôts de marque

La marque de fabrique comprend le nom du produit utilisé par le commerçant, ainsi que son étiquette (couleur, devise). Pour que cette marque soit protégée, elle était déposée à partir de 1856 officiellement aux greffes des tribunaux de commerce.

Il faut savoir que toutes les étiquettes de produit ne faisaient pas l'objet d'un dépôt et qu'on ne retrouvera pas toutes les productions.

6U 241. Registre. Description des marques de fabrique et de commerce, transcription. 1858-1939

6 U 242. Dépôts de marque de fabrique. Dépôt des clichés typographiques : certificats 1932-1939.

1301 W 890. Marques de fabrique. Dépôt des clichés typographiques : certificats (1940-1952).

2112 W 1-2. Dépôts de marque de fabrique. Registres. 1948-1964.

2112 W 10. Dépôts de marque de fabrique. Tampons. (Loches).

Une source complémentaire : les dossiers de dommages de guerre

A la suite des destructions massives dues à la guerre de 1939-1945, il a été procédé à d'importants remembrements dans les villes sinistrées, avant de commencer la reconstruction. Ces opérations ont été confiées au ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme.

En Indre-et-Loire, 38 versements réalisés entre 1958 et 1973 ont alimenté ce fonds très volumineux (300 ml) qui est en cours de reclassement.

On peut déjà consulter 3 versements :

Le versement 301 W contient les procès-verbaux des commissions départementales (Tours) et régionale (Orléans, Paris puis Rouen) d'arbitrage siégeant en qualité de juridictions ainsi que ceux de la cour de cassation siégeant au conseil d'État, les dossiers d'indemnisation des dommages de guerre, et les fichiers et répertoires correspondants, classés par numéro d'ordre dans une nomenclature précise selon le type de bâtiments :

- bâtiments et services publics (HD n° BP, SP)
- commerces (HD n° DS)
- bâtiments agricoles (HD n° AG)

Le versement 302 W comprend les dossiers gérés par chacune des neuf associations syndicales de remembrement et de reconstruction d'Indre-et-Loire (Chinon, Fondettes, Maillé, Rochecorbon, La Riche, Saint-Cyr, Saint-Pierre-des-Corps, Tours nord et Tours sud), ainsi que certains dossiers de bâtiments publics (bibliothèque de la ville de Tours) ou d'entreprises privées (imprimerie Mame).

Il est complété par une série de plans de reconstruction par communes, provenant également de la délégation départementale de la Reconstruction et de l'Urbanisme (**versement 199 W**).

Ces dossiers apportent des renseignements très intéressants car le dédommagement financier donnait lieu à une expertise souvent accompagnée d'un inventaire très précis de l'aménagement du magasin (matériel) et des marchandises.

Pour savoir si le commerce figure dans les versements classés, il faut adresser une demande de renseignement aux Archives départementales par le [formulaire de contact](#) du site internet.

Les autres sources : les fonds d'archives privées

Parmi les quelques fonds d'archives commerciales conservés aux Archives d'Indre-et-Loire, un fonds concerne les commerces alimentaires.

Fonds Bienvenu, boucher à Vouvray. 155 J.

Ce fonds témoigne de l'activité de la famille Bienvenu commencée par Albert Bienvenu marié à Alice Généreuse Bruère et continué par leur fils René Bienvenu qui a repris la boucherie à son retour de captivité (prisonnier de guerre) vers 1947. Cette activité a cessé vers les années 1997, avec le décès de René Bienvenu.

En fait, les documents donnés ne concernent que la période la plus récente de l'activité de boucherie (1950-1980). Il s'agit surtout de documents comptables : carnets d'approvisionnement, de vente, d'abattage. Seuls quelques papiers isolés remontent aux années 1930 : factures relatives à l'équipement du magasin.

Il faut retenir que cette famille de bouchers pratiquait également l'élevage des bêtes, au bourg même et au lieu-dit La Grenouillère à Vouvray. L'acheminement du bétail se faisait au moyen de deux carrioles tirées chacune par deux chevaux, il existait également une bétailière. Cet équipement a fonctionné jusqu'après la guerre. Deux personnes (commis ou ouvrier) étaient employées dans la boucherie (un registre de paye a été conservé).

Ex des documents conservés

- 155 J 1 Commerce de bestiaux, boucherie, tuerie d'animaux de consommation, autorisation : arrêté préfectoral d'autorisation de tuerie (1882), récépissé et déclaration du registre des métiers et du registre du commerce, extrait de cession de gérance de la boucherie de Rochecorbon (1945).
- 155 J 2 Magasin : rapport d'alignement de la devanture (1921), biens mobiliers et immobiliers : estimation (1943), un plan daté de 1937 et deux autres non datés.
- 155 J 3 Equipement en matériel, fournitures, vente, entretien, dossier par fournisseur
- 155 J 15 Comptabilité. Livre journal (1947-1965) ; bilans (1964-1965).

Il existe des sources complémentaires dans la sous-série 5 M. Une première trace de cette activité apparaît dans la demande d'autorisation d'établissement d'une tuerie effectuée par « le sieur Bienvenu, marchand boucher à Vouvray » (5 M 242, dossier 526). À cette demande qui est acceptée par arrêté préfectoral du 8 février 1882 est annexé un plan de situation du 31 octobre 1881. Sur ce plan figure l'ensemble des biens immeubles de la famille avec localisation de la tuerie située derrière le premier local de boucherie. Le magasin s'étant déplacé par la suite avec la construction d'un nouveau bâtiment.

Dans un registre d'observation sur les tueries particulières existant en 1908 (5 M 229), la date d'autorisation de 1882 est rappelée et quelques observations sont mentionnées quant à son état en 1908 : « tuerie située derrière l'habitation et y adossée. Murs incomplètement cimentés. Pas de puisard étanche. la propreté laisse à désirer ». À cette date, Bienvenu est déclaré « boucher/charcutier ».

D'autres sources complémentaires :

Fonds de la chambre de Commerce

Il s'agit surtout de documentation. Enquêtes. Rapports. Synthèses (1960-1997)

Le tissu commercial en centre-ville. Tours. Mémoire rédigé par deux étudiants en techniques de commercialisation (années 1960)

1963 W 9

Le commerce de détail à Tours et dans sa périphérie. Brochure (1980)

1963 W 13

Évolution du nombre des établissements de commerce et de services de 1987 à 1992. Etude faite par l'observatoire départemental d'urbanisme commercial en Indre-en-Loire (1992).

1963 W 15

Évolution des activités faites entre 1987 et 1992 en Indre-et-Loire. Étude faite par l'Observatoire Départemental de l'Équipement Commercial (1993).

1963 W 15

Relevé cartographique des commerces de la ville de Tours (1995).

1963 W 10

Étude concernant le schéma de développement commercial de la ville de Tours (1997).

1963 W 4

Les sources imprimées

- **Les annuaires** et bottins commerciaux permettent de connaître l'adresse et les dates d'activités.

- **Les documents publicitaires**

Ex. : Catalogue des produits de l'épicerie Robert. 71 rue du Commerce. 19 rue Royale. Tours. 1893. (8°Bh 2139)

Les étiquettes, papier à entête, cartes publicitaires, affiches sont conservées dans la série Fi.(documents figurés).

La consultation des documents iconographiques de la série Fi se fait exclusivement dans leur version numérisée sur la base "Images de Touraine" accessible dans les salles de lecture et sur le site internet des Archives.

Les documents n'ayant pas encore été numérisés restent accessibles, selon les possibilités de consultation, en salle de lecture.

- **Les revues professionnelles**

En détail. Organe d'information, de propagande et de défense du groupement des commerçants et détaillants d'Indre-et-Loire. 1932-1933. (AD37 150 Peru)

Les petites affiches commerciales de Touraine. 1911-1914. (AD37 325 Peru)

Plus spécialement sur le commerce alimentaire :

La défense commerciale.[boucherie/charcuterie]. 1927-1935. (AD37 631 Peru)

La défense commerciale.[boulangerie]. 1921-1944. (AD37 631 Peru)

L'officiel du commerce des vins, cidres et spiritueux. Tours. 1932-1939.
(AD37 318 Peru)

Références bibliographiques

Les cotes renvoient aux documents conservés aux Archives départementales d'Indre-et-Loire.

Déjà en 1913, on s'inquiétait de la concurrence entre les petits commerçants et les grands magasins :

- Enquête sur le petit commerce. Réponse au questionnaire de la Chambre des députés par H.Destreguil, président de la Ligue commerciale des départements du Centre. 1913.
(FRAD037 8°Bh1345)

Recherches effectuées par les étudiants

Maud VILLERET *Le commerce alimentaire à Tours au XVIIIe siècle*, Univ. Nantes (Mémoire d'Histoire Master 2) – Années 2005 -2006 ; 2009-2010 (AD37 3 F 581/1-2)

Stéphanie REFOUR. *Les artisans-commerçants à Tours durant les années Trente*. Mémoire de maîtrise. Université de Tours. 1996. [AD37 3F287]

Alexandre DERIVIERE. *Les débits de boisson en Indre-et-Loire de 1851 à 1914*. Mémoire de master 2. Université de Tours. 2010. [AD37 3F590]

Guides de recherche

Dans la collection des guides de généalogie éditée par Archives & Culture :

MERGNAC (Marie-Odile). *Explorer les archives du commerce. Guide de généalogie*. Archives & Culture. 2012. [AD37 8°Bh 2832]

Toutes les ressources (inventaires, base de données Images de Touraine, documents numérisés consultables en ligne...) se trouvent à cette adresse :

Site internet des Archives départementales d'Indre-et-Loire : <http://archives.touraine.fr>